2023 - 2027

LA FORMATION DES ARBITRES POLYNESIENS

L’offre de formation

Commission d’arbitrage
FÉDÉRATION POLYNESIENNE DE JUDO

PREAMBULE

Les arbitres et les commissaires sportifs sont les acteurs incontournables du bon déroulement d'une compétition. C'est pourquoi la Fédération Polynésienne de Judo s'engage dès la saison 2022-2023 à mettre en œuvre un plan de formation ambitieux dont l'objectif est de constituer un corps arbitral qualifié et opérationnel composé de 18 arbitres et commissaires sportifs officiels d'ici la fin 2023.

L'atteinte de ces objectifs passe par 3 axes :

- **Impliquer** une équipe stable et fiable, composée d'un responsable de la formation, d'un responsable des arbitres et d'un responsable des commissaires sportifs.

- **Structurer :**
  a) La formation initiale des arbitres et commissaires sportifs en créant une école d'arbitrage permettant de former un corps arbitral officiel sur deux niveaux (national B, national A)
  b) La formation continue des arbitres officiels autour d'un regroupement annuel « arbitres – coachs – athlètes » et d'un accompagnement individualisé aux titres d'arbitre international.

- **Valoriser** le corps arbitral en rémunérant les arbitres et commissaires sportifs officiels en fonction du niveau de formation et en relançant une Coupe du jeune arbitre

Dans ce contexte, le présent document a pour objectif de clarifier les modalités de formation, ainsi que les règles applicables en Polynésie et sur la scène internationale. Il a vocation à proposer une synthèse des informations essentielles à la formation initiale des arbitres polynésiens. A cet effet, il contient :

- Les modalités de formation, de certification et les prérogatives associées aux différents titres d'arbitres et commissaires sportifs
- Les règles fondamentales de l'arbitrage du judo (gestuelle, score, sanctions)
- Le règlement éducatif polynésien applicable pour les catégories Poussins à Minimes
- Les liens et ressources relatives à l'arbitrage IJF, applicable à partir de cadet

FORMATION A L'ARBITRAGE EN POLYNÉSIE

a. Titres et formation

	Niveau 1 du corps arbitral (National B)	Niveau 2 du corps arbitral (National A)	Niveau 3 du corps arbitral (Continental B & A)
Age Plancher	Minimes	Cadets	Juniors
Prérequis	4 ans de judo Ceinture Orange	Titulaire du niveau National B Ceinture Marron	Titulaire du niveau National A Ceinture Noire 1er DAN
Compétences visées en fin de formation	• Comprendre le vocabulaire et la gestuelle de base de l'arbitre central • Être capable de remplir correctement une poule et un tableau à double repêchage, en autonomie	• Être capable de prendre des initiatives auprès des CS pour faciliter le déroulement de la compétition • Maîtriser le règlement éducatif et le règlement IJF • Assurer la gestion du combat en tant qu'arbitre central • Adopter une attitude verbale et non verbale adaptée à la posture d'arbitre officiel	• Maîtriser avec précision le règlement IJF en vigueur et son application en situation réelle, dans un contexte de fortes pressions émotionnelles • Adopter une attitude verbale et non verbale propice à une bonne relation arbitres / Coach / Athlète
Modalités de formation	• Support : Livret pédagogique du Commissaire Sportif • Formation en présentiel : 2 modules de 6h (complément de formation possible) • Stage tutoré : Arbitrer 1 compétition en tant qu'assistant et tenir la table sur 1 compétition en tant que CS • Certification : Examen théorique + Validation en situation	• Support : Livret pédagogique de l'arbitre polynésien • Formation en présentiel : 2 Modules de 6h (attitude, analyse vidéo) • Stage tutoré : Arbitrer 2 compétitions • Certification : Examen théorique + Validation en situation	• Support : Règlement IJF • Formation en présentiel : 1 module de formation continue (coachs – arbitres – athlètes) • Stage tutoré : Arbitrer 3 compétitions internationales avec tutorat • Certification : Validation OJU
Prérogatives	CS : Responsable de table Arbitrage : Juge arbitre	CS : Responsable des CS Arbitrage : Arbitrer toutes les catégories d'âge, pour toutes les compétitions organisées par la FPJ	CS & arbitrage : Coordonner le corps arbitral (Arbitres et CS) Arbitrage : Arbitrer toutes les catégories d'âge, sur toutes les compétitions nationales et internationales de la zone Pacifique Coordination des arbitres & CS de niveau 1 & 2
Equivalence	UV4 du 1er DAN	UV4 du 2ème DAN	
Dédommagement	2.000xpf.j	4.000xpf.j	6.000xpf.j

b. Le calendrier de formation

Chaque année, le responsable de la formation des arbitres propose un calendrier spécifique pour chaque niveau de formation, intégré au calendrier prévisionnel fédéral